



CONSEIL DE QUARTIER

LARREPUNTE – SAINT-MARTIN – CHELITZ – LAHOUE

MAISON DES ASSOCIATIONS DE BIARRITZ

COMPTE - RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 18 MAI 2015 - 18H

PRESENTS :

Matthieu DARMENDRAIL, Président du Conseil de quartier.

Conseillers :

Collège des habitants : M^{mes} Bénédicte ALLAIN, Sylvie BARRANS, Dominique BIAU, Patricia BLANC, Maïté COURTOIS-CAZAUMAYOU, Jacqueline DE LEUSSE, Yvette GENIN, Stéphanie LANUSSE, Janie COUDERT et Michèle SIRGUE, MM. Alain BODINIER, Daniel CAILLAUD, Alain CHRISTEN, Gérard COURTOIS, Jean Pierre LIQUET, Joël LOPEZ, Patrick PINSOLLE, Gérard MARTIREN et Yvon VEYRIER.

Excusé(e)(s) : M^{me} Stéphanie PHILIPPE.

Absent(e)(s) : MM. Jean Pierre BRIVES, Marc DEHEZ, Franck LAHARRAGUE et Galery GOURRET-HOUSSEIN.

Collège des associations : "DENEKIN".

Excusé(e)(s) : "ABBCAM" et "AGURARMENIE".

Absent(e)(s) : "FRONT DE MER" et "ELGARRI".

Collège des élus du Conseil Municipal : MM. Patrick DESTIZON et Alain ROBERT.

Excusé(e)(s) : M^{me} Bénédicte DARRIGADE.

Absent(e)(s) : M^{mes} Maïalen ETCHEVERRY et Anne PINATEL.

Ordre du jour

- Synthèse des questions des 3 commissions thématiques du Conseil de quartier.

1. Réponses de l'Administration aux questions posées lors de la réunion plénière du 9 mars 2015 :

Le document suivant a été fourni par les services de la Ville.

Il y est question, à plusieurs reprises, du "nouveau Plan de circulation" de la Ville. Le Conseil de quartier demande s'il est possible de participer à sa refonte, à quelque niveau que ce soit, les habitants pouvant apporter témoignage de leur expérience et connaissance de la circulation et des usages dans leur quartier. Il nous est répondu que la procédure de réalisation de ce plan est très compliquée et très longue. Le Conseil de quartier espère malgré tout y être associé.

VILLE DE BIARRITZ
 CONSEIL DE QUARTIER LARREPUNTE, SAINT-MARTIN, CHELITZ, LAHOUE
 REUNION PLENIERE DU 5/03/2015
 REPONSES DE L'ADMINISTRATION

Numéro Chrono	Libellé de la question	Texte de la réponse
15-04806-A	Le conseil demande si une copie de la présentation du projet Kléber peut leur être transmise.	transmis au président par courrier
15-04804-A	Une vitesse excessive des véhicules est constatée sur l'avenue Lahouze particulièrement au niveau de la rue Lahontine (devant la boulangerie). Le conseil propose la mise en place d'un panneau pédagogique à cet endroit.	La ville de Biarritz dispose de deux radars pédagogiques. Ce matériel est positionné sur une période d'un mois en fonction des excès de vitesse constatés. Il a pour objectif d'informer, d'éduquer et de dissuader les automobilistes en dépassement de la vitesse autorisée. Ce dispositif sera installé lors d'une prochaine séquence.
15-04803-A	Les véhicules en provenance de l'avenue de Lahouze empruntent la rue Loeb pour éviter le feu tricolore du carrefour Verdun/Lahouze. Le conseil propose d'inverser le sens de circulation de la Rue Loeb	Cette remarque sera intégrée dans l'étude sur le nouveau plan de circulation
15-04799-A	Vitesse excessive des véhicules sur la rue Voltaire et danger au déboucher de l'avenue Gramont. Le conseil propose d'inverser le sens de circulation de la rue Voltaire et de réexaminer le sens des rues adjacentes débouchant sur celle-ci.	Un relevé de vitesse sera réalisé sur l'avenue de Voltaire. A l'issue de ce dernier il sera envisagé ou non, en fonction des résultats, d'intégrer cette remarque dans les études en cours sur le nouveau plan de circulation

2. Questions de la commission Grands travaux :

- Est-il possible d'obtenir le programme des travaux d'entretien de voirie de la Ville ? Il nous sera envoyé très prochainement,
- Y a-t-il un programme d'enfouissement des réseaux pour notre quartier ? Après des années de gestion de cette problématique par les services de la Ville, Biarritz vient d'intégrer le Syndicat d'Electrification des Réseaux des Pyrénées Atlantiques. Un des principaux intérêts est d'accélérer le programme d'enfouissement. Mais ce dernier n'est pas encore bâti,
- Qu'est-il prévu pour habiller/camoufler les entrées de Biarritz qui sont, soit en chantier, soit délabrées (Kléber, mais aussi, par exemple, la zone de la Milady) ? Rien n'est prévu,
- Une salle polyvalente (salle des Fêtes) pourrait-elle être prévue à Kleber ? Il y a une Maison des Association. Même si aucun point chaud/cuisine n'est prévu pour l'instant, cela pourrait être envisageable,
- Les membres de la commission souhaiteraient avoir une visite commentée du chantier. La demande est prise en compte,
- Y a-t-il des informations sur la future desserte du quartier Kleber par les transports en commun ? Les discussions sont en cours avec le Syndicat mixte des Transports en Commun de l'ACBA,
- La main courante, au droit du conteneur à déchets enterré de l'av. Voltaire est abimé.
- L'éclairage public est insuffisant, av. Lahouze, au niveau de la résidence Arverna. Au cas par cas, si besoin et après analyse de la situation, un éclairage particulier peut être installé au niveau des passages piétons.

3. Questions de la commission Vie quotidienne :

- Problème de parking sauvage à l'intersection rues Pringle et Bordolo : la sortie de la Résidence Etche Churria est difficile. La peinture au sol est insuffisante. Les services de la Mairie vont étudier ce site,
- Rue Mayonnabe : vitesse excessive et abords paysagers à revoir,
- Square Lahouze : mal fréquenté (passées certaines heures – clôture peu dissuasive), et les toilettes sont ouvertes et éclairées en permanence,
- Hippodrome des Fleurs : présence de gaines de câblage électrique orange tout autour. Du provisoire qui s'éternise. Doivent-elles être enterrées ou retirées ? Il y a un projet de les recouvrir de copaux de bois, pour les masquer,
- Y a-t-il des projets pour redynamiser les zones commerçantes du haut de l'av de Verdun et Kennedy ? Même si la zone de Saint Martin n'est pas vraiment à plaindre, elle représente, tout de même, un cœur de quartier et une des principales entrées de la Ville. C'est complexe à traiter. Concernant l'avenue de Verdun, c'est un exemple de ce qu'il ne faut pas faire en terme d'aménagement urbain. Cette zone est en réflexion prioritaire pour le futur Plan de circulation,
- Les cimetières du Sabaou et Saint Martin nécessiteraient un peu d'entretien et d'aménagements paysagers. Une campagne de nettoyage est prévue, ou en cours,
- Biarritz Magazine pourrait réserver des encarts pour communiquer sur les incivilités sous une forme ludique (jeux, dessins, BD),
- Des actions citoyennes pourraient être organisées, dans le cadre des activités péri scolaires, en accord avec les écoles et parents,
- La Ville pourrait faire la promotion du civisme, par le biais de concours pour les scolaires, avec prix,
- Il manque un distributeur de sacs à déjections canines, av de Verdun, au niveau des "Petites Sœurs des Pauvres",

- Il y a un problème de stationnement "anarchique", rue Lister. Est-ce qu'un marquage au sol serait efficace ? Il s'agit surtout d'une question de civisme... Mais en cas de stationnement gênant ou dangereux, il faut faire appel à la Police Municipale.

4. Questions de la commission Environnement/Développement durable :

- La Ville réfléchit-elle sur un système de mutuelle complémentaire pour ses habitants, comme d'autres villes (Bayonne, Anglet, St Jean de Luz) ? Aucun projet à l'heure actuelle,

- Est-il envisageable de proposer un service de navette gratuite pour des zones non desservies aujourd'hui (Saint Martin, Larrepunte/Pétricot, La Négresse, Braou) ? C'est un sujet délicat, car il n'est pas possible de cumuler le service public de transport en commun payant et des navettes gratuites sur les mêmes axes et dans les mêmes secteurs. Mais des réflexions sont en cours,

- Quelle est la position de la Ville, par rapport à l'usage d'engins non/peu bruyants (souffleurs, etc) ? Concernant les souffleurs, la Ville s'est équipée d'engins électriques. Beaucoup moins bruyants que ceux à moteur thermique, ils sont utilisés tôt le matin, entre 6 et 9h. Cette plage horaire est limitée par l'autonomie des batteries. A partir de 9h, les engins thermiques prennent le relais,

- Y a-t-il des projets de jardins partagés ou jardins familiaux ?

Prochaine réunion plénière :
Lundi 28 septembre 2015, à 18h, à la Maison des Associations.

- **N° Vert : 0800 111 899** : propreté urbaine
- **Pour contacter les services municipaux** : sur le site de "Biarritz.fr", dans "Accueil", cliquer sur "Nous contacter" pour indiquer directement votre remarque au service municipal sélectionné.
- **N° Encombrants : 05 59 59 57 00** : Problèmes ramassage des ordures, bacs, etc...
- **Police Municipale : 05 59 47 05 57 (ou 17 la nuit)** : 3 av Jaulerry (derrière la poste) : lundi-vendredi 8h30-12h30 et 14h-18h, vendredi 17h ; Patrouille : 06 23 17 59 71.
- **Commissariat Biarritz Police Nationale : 05 59 01 22 22 ; ou le 17.**
- **Site de la gestion des déchets ménagers : www.trierplusfort.com**
- **Site des transports en commun : www.chronoplus.eu**

Matthieu DARMENDRAIL, Président du Conseil de Quartier Larrepunte - Saint Martin - Chelitz - Lahouze.